



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le jeudi 16 septembre 2021

Les décisions de la commission permanente du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

La commission permanente du conseil départemental s'est réunie en présentiel le lundi 13 septembre 2021. Voici les principales décisions.

1,47 M€ en appui aux projets locaux

391 827 € pour le territoire de Briey

La commission permanente a voté au titre des Contrats territoires solidaires (CTS) 391 827 € qui seront attribués pour des aides au fonctionnement aux structures locales (50 135 €) ; pour soutenir douze projets de territoire (232 086 €), dont la mise en accessibilité et l'extension du gymnase d'Audun-le-Roman à hauteur de 50 000 € ; pour accompagner quatre communes fragiles (19 410 €) ; et pour accorder des aides à l'investissement « après-mines » pour des projets locaux (90 196 €).

277 019 € pour le Territoire de Longwy

La commission permanente a voté au titre des Contrats territoires solidaires (CTS) 277 019 € qui seront attribués pour des aides au fonctionnement auprès de seize structures locales (68 370 €) ; pour soutenir un projet de territoire (108 649 €) et pour accompagner huit communes fragiles (100 000 €).

250 049 € pour le Territoire Terres de Lorraine

La commission permanente a voté au titre des Contrats territoires solidaires (CTS) 250 049 € qui seront attribués pour des aides au fonctionnement à 17 structures locales (88 765 €) ; pour soutenir un projet de territoire (2 780 €) ; pour accompagner 17 communes fragiles (140 604 €) dont la création d'un parking à Chaligny à hauteur de 25 000 € ; et pour accorder des aides au fonctionnement dans le cadre du projet « De la dignité dans les assiettes » pour des projets locaux (17 900 €).

113 549 € pour le Territoire Val de Lorraine

La commission permanente a voté au titre des Contrats territoires solidaires (CTS) 113 549 € qui seront attribués pour des aides au fonctionnement aux structures locales (93 076 €) dont 48 000 € consacrés au contrat territorialisé de jeunesse et d'éducation populaire (CTJEP) à Bouxières-aux-Chênes ; pour soutenir trois projets de territoire (11 473 €) ; pour accompagner une commune fragile (9 000 €).

291 752 € pour le Territoire du Lunévillois

La commission permanente a voté au titre des Contrats territoires solidaires (CTS) 291 752 €, pour attribuer des aides au fonctionnement aux structures locales (120 640 €), et soutenir les communes fragiles (171 112 €). Parmi les projets de soutien aux communes fragiles, notons la participation à hauteur de 65 000 € pour l'extension du système de vidéo protection de Saint Nicolas de Port.

149 475 € pour le Territoire Grand Nancy

La commission permanente a voté au titre des Contrats territoires solidaires (CTS) 149 475 € pour attribuer des aides au fonctionnement à une cinquantaine de structures locales, notamment 36 650 € pour la CAF pour l'ensemble des actions 2021 et le fonctionnement du centre social Clairière.

1,2 M€ de dotations pour financer la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées en Meurthe-et-Moselle

La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) est l'un des dispositifs phares de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement. Elle est une instance de concertation visant à développer une politique départementale partagée en matière de prévention de perte d'autonomie. Ce dispositif coordonne le financement et le déploiement d'actions de prévention de la perte d'autonomie des plus de 60 ans en Meurthe-et-Moselle. Cette année, le Département participe au financement du plan d'actions 2021 à hauteur de 1,2 M€.

25 000 € pour relocaliser les mineurs non accompagnés présents sur le territoire grec

Suite à l'alerte lancée par le gouvernement grec aux autorités européennes en septembre 2020 sur la situation d'urgence particulièrement dramatique dans laquelle se trouvent des mineurs non accompagnés en situation de grande vulnérabilité, un programme de relocalisation volontaire de 1 600 mineurs non accompagnés a été initié par l'Union européenne.

En novembre 2020, la Meurthe-et-Moselle a accueilli 5 mineurs non accompagnés en provenance de Grèce. Le contexte sanitaire a retardé certaines arrivées, prolongeant le programme de relocalisation sur l'année 2021. Une convention de partenariat entre la Préfecture et le Département précise le périmètre d'actions du Département et définit le montant du soutien (25 000 €).

Action sociale et insertion : 12 500 € d'aides au fonctionnement pour la Banque Alimentaire de Meurthe-et-Moselle

Afin de lutter contre l'exclusion sociale en fournissant une alimentation de qualité aux personnes en situation précaire par l'intermédiaire de collectes et de distribution de dons alimentaires, le Département apporte une aide de fonctionnement à la Banque Alimentaire de Meurthe-et-Moselle à hauteur de 12 500 €.

211 600 € à destination des associations mettant en place des actions support à l'accompagnement des bénéficiaires du RSA

Dans le cadre des axes de son Pacte territorial insertion (PTI), le Département développe des actions support à l'accompagnement avec les associations. Elles visent à la remobilisation des allocataires dans le champ social, socioprofessionnel et/ou professionnel. À noter que 46 125 € sont attribués à des offres d'insertion.

Solidarités à destination des familles monoparentales : 80 000 € consacrés au projet RELIANCE

Depuis 5 ans, le Département en partenariat avec la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) et la Caisse d'allocations familiales de Meurthe-et-Moselle (CAF 54) mènent un projet expérimental d'investissement social à destination des familles monoparentales dans le territoire Grand Nancy. L'objectif est de créer une collaboration spécifique entre des structures de l'économie sociale et solidaire.

80 000 € permettront de financer des actions d'accompagnement.

Éducation : 190 000 € d'aide à l'investissement des collèges privés

Afin de financer des travaux de sécurité et d'hygiène concernant des aménagements pédagogiques et de grosses réparations, le Département intervient à hauteur maximal de 50 % du montant des projets. 11 établissements sont concernés.

Vie citoyenne de la jeunesse : un budget participatif de 8 500 € pour l'Assemblée départementale des collégiens (ADC)

Afin d'impulser une éducation à la citoyenneté et d'engager les collégiens dans une méthode encore plus proactive, l'assemblée départementale a décidé en 2019 d'attribuer un budget participatif à l'ADC. 17 projets dans 30 collèges participant à l'ADC bénéficieront d'un budget maximum de 500 € par projet pour mener à bien des actions dans des domaines très divers (lutte contre les violences à l'école ; lutte contre les discriminations ; égalité fille-garçon, etc.)

242 000 € de dotations à destination des comités départementaux sportifs

L'assemblée départementale soutient sous forme de subventions les comités départementaux, pour contribuer aux frais de fonctionnement des clubs sportifs et aux actions annuelles.

Culture : don du fonds des archives historiques de l'aciérie de Neuves-Maisons au Centre des Mémoires à Nancy

Le fonds des archives historiques de l'aciérie de Neuves-Maisons couvre plus de 150 ans d'histoire (1826-1990). Il est aujourd'hui conservé à l'Espace Archives d'ArcelorMittal France à Florange (57). Désormais dépourvu d'utilité administrative pour l'entreprise, il présente un intérêt historique et patrimonial qui justifie pleinement sa remise aux archives départementales comme ressource documentaire pour les chercheurs. Au total, 180 mètres linéaires de dossiers vont être stockés à Nancy.

Amendes de police : 940 000 € pour 52 communes de moins de 10 000 habitants

Chaque année, le Département perçoit et redistribue les fonds des amendes de police. 940 000 € vont ainsi bénéficier à 52 communes de moins de 10 000 habitants pour financer des projets de sécurité routière.

225 arbres replantés à Bagnex et Clayeures

Suite à des opérations d'aménagement foncier, le Département apporte une aide à la replantation de vergers familiaux. 225 arbres seront ainsi replantés à Bagnex et à Clayeures.

Aide à la pierre : 90 000 € pour deux projets à Mont-Bonvillers et Malzéville

Le Département soutien la production ou la rénovation de logements locatifs sociaux au titre de sa compétence d'aide à la pierre. 40 000 € vont participer au financement de la création de 8 logements seniors à Mont-Bonvillers et 50 000 € à la création d'une résidence d'accueil de l'association Ensemble à Malzéville.

Attractivité : 85 000 € pour des événements d'envergure en Meurthe-et-Moselle (800 ans de la Cathédrale de Toul et Grand Est Mondial Air Ballons)

Au titre du rayonnement et de l'attractivité de la Cathédrale de Toul, qui fête en 2021 ses 800 ans, le Département a adopté un soutien financier de 60 000 €. 25 000 € ont également été attribués au Grand Est Mondial Air Ballons qui s'est tenu cet été à Chambley.